

Р
Р
АеВ

Edito

Depuis 26 ans le Prix Architecture Bretagne récompense la vitalité et la qualité de la production architecturale de notre région. Le PAB devient pour cette édition, le PAeB (Prix Architecture espace Bretagne) incluant dorénavant la dimension urbaine et paysagère liée aux projets d'architecture.

Lors de l'édition 2016, l'exigence et la radicalité de certains choix du jury, ont provoqué un mouvement de contestation d'une partie de la profession, réaction que le groupe des bénévoles de la MAeB en charge de l'organisation du prix, a pris en considération, pour l'édition 2018 avec notamment un prix attribué dans chacune des catégories.

Depuis 1992, la production architecturale a évolué au gré des exigences liées à la modification constante de nos pratiques, réclamant de la part des architectes, des compétences toujours plus efficaces dans l'acte de bâtir. Le prix doit aussi évoluer et nous y réfléchissons même si le manque de moyens ne nous permet pas encore de réunir un jury disposant de plus de temps.

Pour ce prix, 126 projets ont été présentés, ce qui représente une baisse sensible par rapport aux éditions précédentes, 24 projets ont été retenus, véritable vitrine de l'architecture construite en Bretagne. Ces projets circuleront dans de nombreuses villes de la région grâce à une exposition itinérante programmée sur l'ensemble du territoire. Je souhaite que celle-ci soit visible bien au-delà, car notre production souvent réalisée à des coûts maîtrisés, mérite d'être montrée sur d'autres territoires en France et à l'étranger.

Le PAeB serait dans l'esprit de certains une compétition, alors qu'il est une fête de l'architecture au sens le plus large du terme célébrant de façon confraternelle, notre manière de construire en Bretagne, une fête qui ne peut exister sans l'engagement des architectes pour la qualité et l'innovation, sans l'audace de nos maîtres d'ouvrages, sans le soutien financier de nos partenaires.

Je voudrais pour terminer, remercier pour son investissement dans l'organisation du PAeB, l'équipe de la MAeB, Nathalie, Marie, Adeline et Isabelle, le jury et son président, Gilles Trégouët, architecte associé de l'agence RCR, pour leurs disponibilités et leurs travaux qui ont abouti à cette sélection que vous découvrirez dans ce catalogue de l'édition 2018 du PAeB.

PASCAL DEBARD

PRÉSIDENT DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DES ESPACES EN BRETAGNE

Décerner des prix est un exercice difficile et passionnant. Difficile car l'examen de 126 réalisations en une journée et demie risque de favoriser les projets dont la présentation graphique a le plus d'impact immédiat. Établir des critères de jugement a donc été la première tâche du jury.

Là commence la partie passionnante car un espace de débat s'ouvre entre 8 personnes d'horizons différents. Certainement les décisions que nous avons prises, à leur tour, susciteront des échanges, des interrogations, des critiques etc... Et c'est là finalement qu'un prix acquiert sa légitimité, dans cette capacité qu'il a de stimuler les échanges et la réflexion.

Bien sûr nous n'avons pas réinventé ce qui devrait constituer les fondements de la discipline mais dans le contexte actuel de la diffusion massive d'images spectaculaires qui tendent à réduire l'architecture à sa seule dimension visuelle, il n'est finalement pas vain d'enfoncer encore une fois quelques portes ouvertes.

Donc nous avons convenu que seraient valorisés :

- La capacité du projet à activer (pas seulement respecter) le site dans ses composantes morphologiques mais aussi culturelles
- En relation au programme : la qualité d'usage, l'inventivité dans la création d'espaces singuliers qui stimulent l'activité humaine qu'abrite le projet
- La composition, les proportions, le rythme etc.
- La spatialité, la richesse de l'expérience multisensorielle
- La qualité constructive, structure, matériaux, mise en œuvre, détails
- L'innovation
- La dimension onirique
- La générosité

Tous mes encouragements pour les architectes qui ont présenté leurs œuvres.

GILLES TREGOUËT

PRÉSIDENT DU JURY PAEB 2018

L'architecture, les espaces publics, le paysage constituent notre cadre de vie. Chaque quartier, ville ou village, accueille régulièrement de nouveaux bâtiments ou aménagements. L'architecture nous environne, elle s'honore d'être l'objet de débats, et pour son meilleur, car l'intérêt citoyen s'accroît. Les architectes sont appelés à mieux partager les choix qu'ils opèrent quand ils donnent forme, matérialité, lumières, ou spatialités au programme qui leur est offert, pour un lieu et un temps donné.

Le Prix Architecture espaces Bretagne, organisé par la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB), est un événement marquant pour la sensibilisation du grand public et des maîtres d'ouvrage en Bretagne, et en premier lieu, pour leur information, pour que l'architecture soit en débat. La qualité et la vitalité de la production architecturale contemporaine en Bretagne sont reconnues, par la remise de ce prix notamment. Pour autant, les architectes doivent toujours convaincre – le jury dans le cas présent, leur maître d'ouvrage plus généralement - de la justesse et de l'adéquation de leur proposition vis-à-vis de la demande qui leur a été faite, des contraintes réglementaires ou techniques qui ont pu peser ou sur lesquelles ils ont pu s'appuyer, des qualités environnementales ou esthétiques qu'ils ont recherchées.

Le moment du concours, le passage devant un jury composé d'experts, d'élus et de citoyens – autant de regards différents qui s'ajoutent – est le moment d'évoquer la complexité du processus de conception architecturale où s'imbriquent, sans ordre, la technique, l'économie, l'artistique, la construction, le politique au sens le plus noble. Prix Architecture espaces Bretagne est en cela un exercice et un formidable outil au service de la profession et au bénéfice du citoyen.

GILLES TREGOUËT

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

L'espace public est affaire de mouvement. Autrefois élément résiduel du bâti, il s'impose désormais comme espace prééminent, symbolique de la ville, porte ses marqueurs, incarne l'identité du territoire. C'est en ce sens qu'ici, faire naître le parc Jules Ferry manifeste la force de notre projet territorial et métropolitain, en permet la reconnaissance.

En participant à la fabrication et au renouvellement de la ville, l'espace public lui insuffle son rythme. En créer, c'est irriguer et structurer la cité, améliorer son fonctionnement, la rendre plus fluide et lisible. C'est faire du lien : entre les lieux, les quartiers, les équipements. Dans cette mise en relief, émerge notre nécessaire relation à l'histoire, à la géographie, aux hommes. Ainsi reconvertir les quartiers de Bodélio ou de l'Enclos du port, c'est rappeler les souvenirs du futur, sans que le présent ne nous échappe.

Lieu de convivialité et de friction, d'ordre et de désordre, l'espace public questionne le sens de la mise en commun, de « l'ensemble » et ramène à une évidence : il ne peut avoir de sens que s'il est partagé, relié, perméable et accessible à tous. Lieu de destination, de loisirs et de représentations sociales, une grande diversité doit pouvoir s'y exprimer et s'y juxtaposer. Et si l'on veut tout à la fois s'y sentir comme chez soi, y recréer son intimité sans jamais s'y sentir nulle part, gardons-nous de trop de privatisation ou de standardisation.

C'est pourquoi l'espace public doit aussi constituer une quête de sensible, bien au-delà du sens esthétique. Il doit faire aimer la ville : le plaisir et la poésie des lieux publics, leurs surprises, leurs qualités, même inaperçues, leurs pleins et leurs vides, une nouvelle présence de la nature. Enfin, l'espace public n'aura de sens que s'il a de l'avenir. C'est une expérience, une écriture de la durée, au même titre que tout autre paysage. Il doit être en perpétuelle projection, anticipation des mutations à venir, imagination, recomposition. En somme, une place pensée pour l'ordinaire, le quotidien comme le singulier et l'insolite.

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, techniciens et citoyens, nous avons, chacun à notre façon, légitimité à faire naître ces lieux, à en révéler tous les sens, à ne jamais les laisser hors champ des possibles. A faire vivre ces marges où respirer. Car si les paradigmes changent, ces espaces doivent demeurer l'agora pour nous confronter, réinventer, oser l'audace.

NORBERT MÉTAIRIE

MAIRE DE LORIENT
PRÉSIDENT DE LORIENT AGGLOMÉRATION

En Bretagne plus qu'ailleurs, nous savons que le divers est une richesse, que les identités se nourrissent des rencontres et de l'altérité. L'architecture est un terreau propice à ces ouvertures sur le monde. Elle compose nos paysages du quotidien, pour le meilleur comme parfois pour le pire, juxtapose le grandiose au banal, l'historique ou le traditionnel au futuriste ou au naturel. De fait, l'architecture est une part de notre identité bretonne, et elle est un moteur de son renouvellement en tant qu'elle réinvente en permanence nos paysages quotidiens.

Voilà pourquoi il est si important de susciter et de récompenser les nouvelles créations architecturales. Le Prix Architecture espaces Bretagne 2018 s'attache depuis plusieurs années à mener ce travail essentiel. Il récompense des réalisations singulières, qui inscrivent l'œuvre architecturale dans des bâtiments du quotidien. Il met en lumière de nouveaux talents, ceux qui parviennent à mêler l'art, le vivre-ensemble, la culture, la nature. Il contribue à réinventer et ré-enchanter des lieux de vie, ces lieux que les bretonnes et les bretons transforment eux aussi au gré de leurs nouveaux modes de vie. Il démontre que concevoir des bâtiments plus sobres ou plus durables n'enlève rien à la qualité de l'œuvre architecturale.

Pour toutes ces raisons, je souhaite une très belle édition 2018 au Prix Architecture espaces Bretagne.

JEAN-MICHEL LE BOULANGER

VICE-PRÉSIDENT RÉGION BRETAGNE
CHARGÉ DE LA CULTURE ET DE LA
DÉMOCRATIE RÉGIONALE

Membres du jury du Prix Architecture espaces Bretagne 2018

Président du Jury

Gilles Trégouët, architecte, Agence RCR (Espagne / France)

Architectes / Paysagistes / Experts

Amélie Brulé, architecte, Agence Caractère Spécial (Marseille)

Loïc Mareschal, paysagiste, Agence Phytolab (Nantes)

Jean-Louis Violeau, sociologue

Anne Ruelland, directrice des publics - Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris)

Représentants des Collectivités

Sébastien Hamard, directeur de l'Aménagement et de l'Égalité - Région Bretagne

Christophe Grange, conseiller architecture - DRAC - Pôle patrimoine, architecture et développement durable

Thierry Fayret, adjoint aux finances de la Ville de Brest, Vice-Président aux finances de Brest Métropole, ex-Président de Brest Métropole Aménagement

Liste des agences, architectes, paysagistes et urbanistes participants

4 POINT 19 - ATELIER D'ARCHITECTURE
AGENCE D'ARCHITECTURE ROBERT ET SUR
AGENCE GOLHEN ASSOCIÉS
AGOUF ARCHITECTURE
AIA ARCHITECTES
ALL ARCHITECTES
ALT 127
ANTHRACITE ARCHITECTURE 2.0
AREP
ARMEL PELLERIN AGENCE D'ARCHITECTURE
ATELIER 48.2
ATELIER 56S
ATELIER ARCAU
ATELIER CLAIRE DUPRIEZ
ATELIER D'ARCHITECTURE FRANCES
ATELIER DE L'ÎLE
ATELIER DU CANAL
ATELIER M
ATELIER ORSI ARCHITECTES
ATELIER QUERE ARCHITECTES
ATELIER RUBIN ASSOCIÉS
B.HOUSSAIS ARCHITECTURE
BERTIN BICHET ARCHITECTES
BIHAN-PAGEOT ARCHITECTES
BLEZAT SAS
BODENEZ ET LE GAL LA SALLE ARCHITECTES
BOULANGER - LE DENMAT ARCHITECTES
CALC
CANAL ARCHITECTURE
CHOUZENOUX ARCHITECTURE
CLAIRE BERNARD & YANNICK JÉGADO ARCHITECTES
COLAS DURAND ARCHITECTES
DAVID HUET
DDL ARCHITECTES
DLW ARCHITECTES
DOMINIQUE BONNOT
DUNET ET ASSOCIÉS ARCHITECTURE
HENON TUDOR ARCHITECTES
HORIZON VERTICAL ARCHITECTES
JEAN-FRANÇOIS LAMOUR, ARCHITECTE
L'ATELIER D'ICI
LABORATOIRE ARCHITECTURES ET PAYSAGE
LABORATOIRE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
LAURÈNE BARATTE ARCHITECTURE - LBA
LAURENT GUYADER
LOUVEL - AGENCE D'ARCHITECTURE
MARC ZERKAULEN ARCHITECTE
MARIAN RUBIO ARCHITECTE
MEIGNAN ENGASSER PERAUD ARCHITECTES
MNM ARCHITECTES
MOSTINI-MOSTINI ARCHITECTES & ASSOCIÉS
NOMADE ARCHITECTES
NUNC BRETAGNE
ARCHITECTURE
O PLUS P ARCHITECTES
ON-ARCHITECTURE EI
ONZIÈME ETAGE
QUINZE ARCHITECTURE
SABA ARCHITECTES
SIMON GUIENNE
TREGUER ARCHITECTES
URBANMAKERS ARCHITECTES
VILLE DE RENNES, DIRECTION DU PATRIMOINE BÂTI,
SERVICE MAÎTRISE D'OEUVRE

Sommaire

01 / TRAVAILLER

Lauréat

- OBJÈTERIE ET PLATEFORME BOIS ÉNERGIE - P.11

Sélectionnés

- CONSTRUCTION D'UNE FERME BIOLOGIQUE - P.15
- BUREAUX ET RESTAURANT LA PERRIÈRE - P.17
- UNITÉ DE CALCINATION ET DE BROyage - P.19
- BUREAUX DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER - P.21

02 / ACCUEILLIR

Lauréat

- MAISON DU RECUEILLEMENT DU CIMETIÈRE DE LA VILLE DE DINAN - P.25

Sélectionnés

- CENTRE GEORGES CHARPAK - p.29
- PÔLE RESTAURATION DE COMBOURG - p.31
- NOUVELLE GARE DE LORIENT - BRETAGNE SUD - p.33

03 / APPRENDRE

Lauréat

- GROUPE SCOLAIRE RENÉ GUY CADOU - P.37

Sélectionnés

- ÉCOLE DE LA COUYÈRE - HENRI MATISSE - P.41
- ÉCOLE DU MÉNEZ - P.43
- COLLÈGE DE MERDRIGNAC - P.45

04 / SE DIVERTIR

Lauréat

- ATELIERS DES CAPUCINS - P.49

Sélectionnés

- MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND ATELIERS DES CAPUCINS - P.53
- MÉDIATHEQUE PLOUËR-SUR-RANCE - P.55
- BÂTIMENT MULTIFONCTION - P.57

05 / HABITER ENSEMBLE

Lauréat

- 29 LOGEMENTS ÉTUDIANTS - P.61

Sélectionnés

- NORMANDIE-SAUMUROIS - P.65
- 40 LOGEMENTS PASSIFS - P.67

06 / HABITER INDIVIDUELLEMENT

Lauréat

- DANS LES ARBRES - P.71

Sélectionnés

- MAISON A - P.75
- UNE MAISON SUR UN TOIT - P.77
- VERRE G - P.79

MENTION SPÉCIALE DU JURY

- AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE TRÉVENEUC - P.83

OBJÈTERIE ET PLATEFORME BOIS ÉNERGIE

DLW Architectes

En collaboration avec Mathieu LE BARZIC architecte, BET généraliste GIRUS, BET structure bois ECSB

À Lannion, Le Buhulien (22)

1060 m² - 5 315 500€ TTC

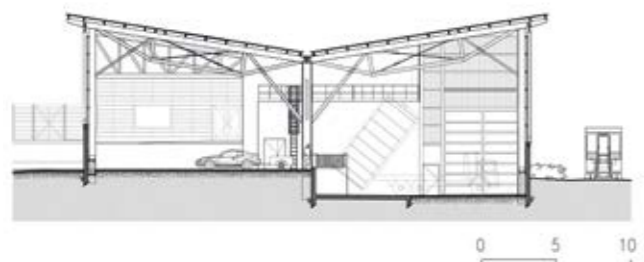
Livré en Décembre 2016

Lannion Trégor Agglomération

L'objèterie de Lannion constitue un équipement innovant regroupant sur un vaste site en milieu rural deux pôles d'activités complémentaires dans les domaines de la gestion des déchets et des énergies renouvelables. Les deux bâtiments principaux de dimensions spectaculaires ont été pensés comme des hangars contemporains insérés dans la trame bocagère existante.

Le bâtiment principal (déchetterie couverte, recyclerie, espace pédagogique) est une longue halle transparente inscrite dans la topographie. Sa toiture décollée forme un trait incliné dans le paysage posé sur la ligne brisée des raidisseurs bois extérieurs. La structure mixte arborescente apparaît à travers les parois de polycarbonate. Elle est prolongée par des parois plus opaques en bois à claire voie. Le second bâtiment (séchoir bois plaquette et centrale photovoltaïque) est une vaste grange de bois au profil brisé.

L'ensemble du projet, (bâtiment BBC), a été conçu de manière à valoriser ces enjeux environnementaux et paysagers. Le bois s'est imposé comme matériau principal des constructions. Il est décliné dans tous les ouvrages (structure, parements, menuiseries, isolation...) et constitué de bois français naturellement durables (douglas, chêne). L'expressivité de la structure de charpente, optimisée et dessinée précisément, dessine l'identité architecturale du projet. L'approche énergétique globale intègre une gestion des énergies renouvelables (bois, énergie solaire) à l'usage de la collectivité et une petite chaufferie bois pour les besoins du bâtiment. Des panneaux solaires thermiques sont installés en complément. Les eaux de pluie sont utilisées pour le lavage et l'entretien. L'approche paysagère a été pensée dans une démarche de gestion différenciée, intégrant la maîtrise des contraintes d'entretien, un paillage bois type BRF et une logique de plantations forestières en relation avec le bocage.



©DLW Architectes



©François Dantart



©DLW Architectes

Les architectes de ce projet nous proposent ici une réalisation remarquable dans un registre difficile : celui des grands bâtiments ou halles d'exploitation. Les volumétries sont de fait conséquentes et la question de l'insertion dans le grand paysage est primordiale. À l'évidence, les auteurs de ce projet maîtrisent parfaitement le sujet et mettent leur talent et leur savoir-faire au service d'un programme particulièrement innovant et durable.

Ici, grâce au travail exceptionnel de la communauté Lannion-Trégor sur la programmation et la gestion, le déchet devient objet, le bocage source d'énergie et le travail acte de solidarité.

La grande échelle de cette architecture parfaitement efficace et écologique se met réellement au service de la valorisation des paysages bretons non seulement dans ses formes et sa matière mais également dans ses fonctions et son usage. Un acte pour un futur désirable. Merci.

Loïc Mareschal
Paysagiste
Phytolab



©François Dantart



©François Dantart



©François Dantart



SÉLECTIONNÉ

CONSTRUCTION D'UNE FERME BIOLOGIQUE

B.HOUSSAIS Architecture

À Plougrescant (22)

636 m² - 1 800 00€ TTC

Livré en Février 2017

GAEC des Hautes Terres

Le projet se situe à Plougrescant, sur les terres agricoles du GAEC des Hautes Terres. Ce bâtiment mixte est destiné à l'élevage de vaches Highlands Cattle pour leur viande et accueille un fournil et sa meunerie pour confectionner du pain bio. Éloigné de la route, le hangar s'adosse à un talus planté et s'inscrit dans ce paysage plat tel une légère ondulation du terrain : la variation de la hauteur du faitage permet d'accueillir la vis sans fin de la meunerie. Ouvert côté bovin, le bâtiment se referme ensuite pour finalement se transformer en porche à la fonction plurielle.

Le projet est un volume à double pente de 23°, avec une hauteur de faitage variable entre 6 mètres et 9 mètres de hauteur. Sa largeur est de 12 mètres et sa longueur de 40 mètres. La charpente et les murs à ossature bois sont en douglas. Le bardage bois en pin traité à cœur, brut de sciage vertical à couvre joint. La toiture est en fibrociment teinte gris clair. Ces matériaux de teinte naturelle et mat renforcent l'insertion douce du projet, en harmonie avec son programme respectueux des terres et des bêtes.

La fonction même du bâtiment est vertueuse pour l'environnement : rendre à nouveau productives des terres qui ont été abandonnées depuis les années 50 et maintenir la biodiversité. Les vaches permettent d'éviter la fermeture des milieux humides des marais de Gouvermel qui risquaient de perdre leur fonction d'épuration de l'eau. L'assainissement est réalisé par phyto-épuration, l'espace de vente, le bureau et l'appartement sont chauffés par le four à pain. La farine biologique sera bientôt celle du blé cultivé sur les terres et moulue sur place.



©B.Houssais Architecture



©Frederic Baron



©Frederic Baron



©B.Houssais Architecture



©B.Houssais Architecture



©Frederic Baron



©Frederic Baron

SÉLECTIONNÉ

BUREAUX ET RESTAURANT LA PERRIÈRE

DDL Architectes

À Lorient (56)

630 m² - 1 210 000€ TTC

Livré en Mai 2017

DDL ARCHITECTES

L'avenue de la Perrière est l'axe de composition principal qui irrigue l'ensemble des rues du port de pêche et de commerce de la ville. Reconstituée après la guerre, elle est bordée des deux côtés par quelques maisons, des immeubles d'habitations accueillant généralement un bar ou un restaurant au rez-de-chaussée, mais aussi des bâtiments industriels et des bureaux, deux activités qui en font une rue dynamique et attractive. Un terrain nu subsistait entre l'ancienne usine de peinture L'appartient, devenue siège de l'école des beaux-arts et de Audélor et une maison d'habitation. D'écritures architecturales très différentes et installé sur deux alignements distinct, le projet accueille, sur trois niveaux, les nouveaux locaux de l'agence d'architecture et un restaurant. Simple par sa volumétrie et très compact pour une meilleure performance énergétique, le bâtiment règle, par la création d'un porche, la différence d'alignement, et par un deuxième étage partiel la juxtaposition des gabarits. Isolé par l'extérieur, il est construit en béton avec des façades structurelles qui libèrent entièrement les plateaux de tout élément porteur.



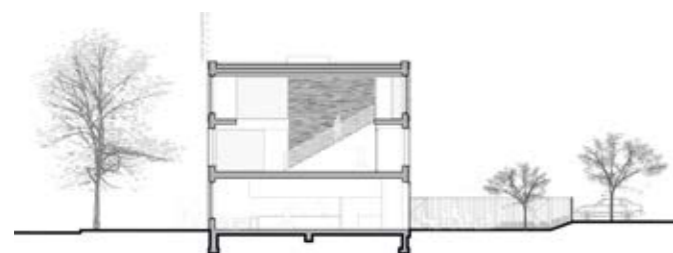
©Patrick Miara

Le bâtiment affirme sa présence dans son environnement bâti par un dessin de façade qui joue du contraste de l'aplat des vitrages installés au nu extérieur avec la matérialité noire et rugueuse de briques très allongées dont l'appareillage en moucharabiehs masque les quelques châssis ouvrants, apportant l'air frais à l'intérieur des locaux. La transparence qui apporte une lumière généreuse au cœur des espaces de travail et de restauration laisse percevoir depuis la rue, une cour aménagée à l'arrière du restaurant et le ciel à travers l'épaisseur du bâtiment.



©Patrick Miara

Bâtiment HQE - très performantes;
Cible 1 (Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat)
Cible 10 (Confort visuel)
Cible 13 (Qualité de l'air)



©DDL Architectes



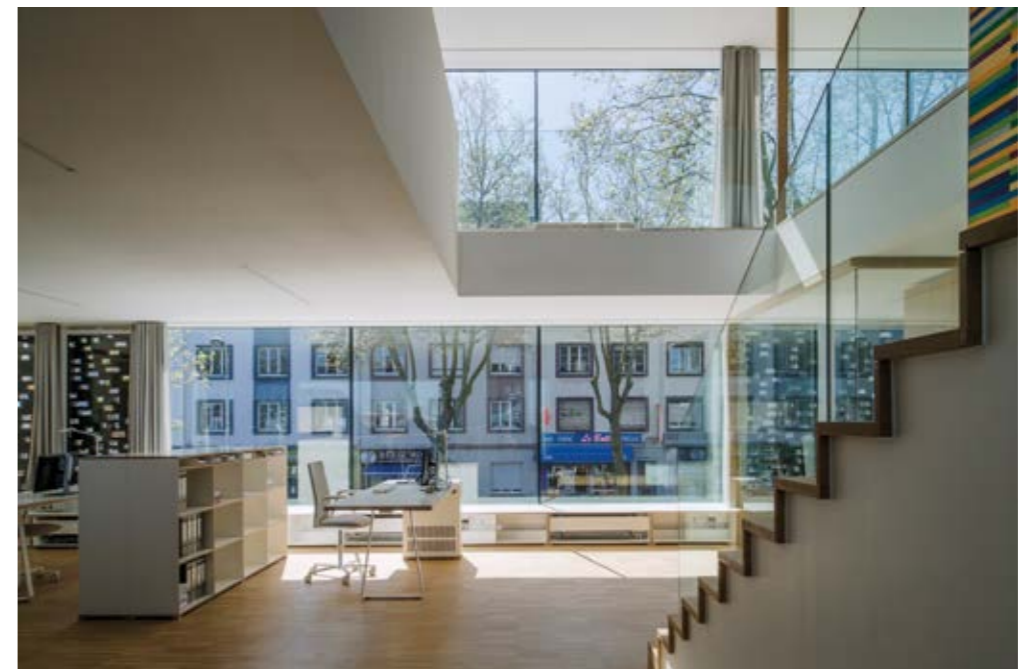
©DDL Architectes



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara

SÉLECTIONNÉ

UNITÉ DE CALCINATION ET DE BROUAGE

Dominique BONNOT

À Quessoy (22)

1830 m² - 9 500 00€ TTC

Livré en Septembre 2016

Société Kaolinière Armoricaine

Le bâtiment abrite une unité de broyage et calcination de Kaolin avec zone de stockage qui vient enrichir la diversification de l'entreprise SOKA sur le site de Quessoy-Meudon. C'est un bâtiment industriel non chauffé pour accueillir les équipements techniques du process industriel. Le bâtiment s'implante au sud d'un bâtiment de stockage existant. La volumétrie du bâtiment est conçue pour s'ajuster au plus près des exigences de hauteurs des équipements techniques de manière à en limiter l'impact en terme de hauteur. De ce fait, le bâtiment possède trois hauteurs différentes correspondant à des fonctions spécifiques :

- la partie ouest, la plus basse, abrite l'aire de stockage des big bags;
- la partie centrale, la plus haute mais aussi la moins large, abrite les organes techniques les plus haut comme les silos ou le broyeur ;
- enfin la partie est abrite les fours.

Le bâtiment est construit en charpente métallique revêtue d'une toiture et en continuité d'un bardage métallique blanc pour que la poussière de Kaolin ne salisse pas les façades et toiture. Le pignon sud est traité en bardage translucide lui aussi présent sur les bâtiments voisins qui apporte de la lumière naturelle. Les jonctions entre les façades et la toiture sont prévues en bardage cintré pour éviter la mise en œuvre de chéneaux qui sont compliqués à entretenir sur un site poussiéreux. Les eaux de pluie qui auront ruisselé sur les toitures et les façades sont récupérées en pied de bardage dans un caniveau béton périphérique, puis acheminées vers le bassin de décantation avant la récupération des eaux pluviales. Après l'argument de l'entretien du bâtiment, ce choix technique a pour deuxième avantage d'adoucir la forme du bâtiment et donc d'amoinrir son impact visuel en supprimant les arêtes et égouts de toiture. Malgré sa hauteur, le bâtiment devient moins présent dans le paysage, il se fond dans le ciel.



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière



©Dominique BONNOT



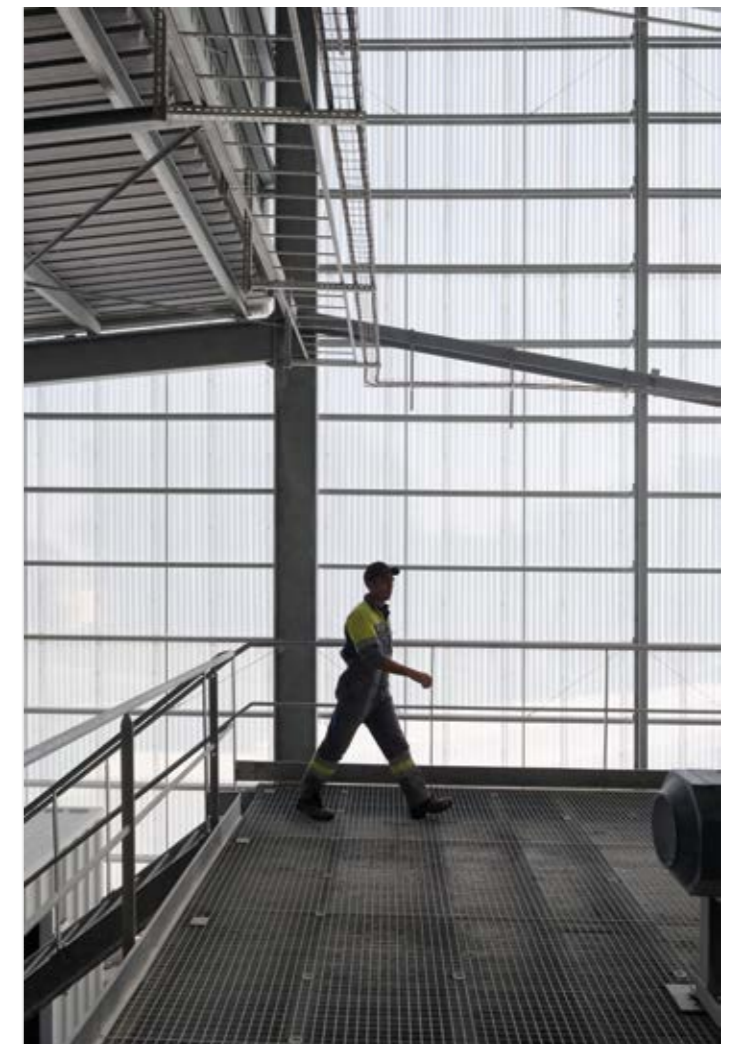
©Dominique BONNOT



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière

SÉLECTIONNÉ

BUREAUX DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AIA Architectes

À Vannes (56)

6286 m² - 11 214 850€ TTC

Livré en Octobre 2016

État - délégué des opérations DDTM Vannes

Le nouveau siège de la DDTM amorce la transformation du site « Le Troadec » en une future cité administrative dans le prolongement du quartier de la gare, et symbolise la mutation d'une ancienne friche militaire.

Trois éléments architectoniques singularisent le projet :

- une embase béton étirée jusqu'à l'est de la parcelle, installe le parvis d'entrée de la cité administrative ;
- une lame vitrée sur l'ensemble du rez-de-chaussée, soulève le volume des étages ;
- un rideau vertical bois du volume supérieur affirme sa posture ;
- de forme compacte et ciselée, l'architecture de l'immeuble s'impose tel un marqueur urbain capable d'initier les fondations d'un nouveau quartier.

Les choix techniques frugaux en énergie sont conçus sur des solutions passives :

- compacité du bâtiment ;
- système constructif en bois lamellé collé ;
- réduction des ponts thermiques par limitation des débords et décrochés ;
- isolation par l'extérieur ;
- protections solaires fixes au nord, orientables manuellement au sud et à l'ouest ;
- éclairage naturel des circulations ;
- chaufferie bois à granules ;
- ventilation naturelle nocturne des bureaux ;
- façade est mixte bois-béton.

Il est question d'installer 300 collaborateurs dans un environnement sain et confortable, capable de renvoyer un message clair aux usagers sur les préoccupations environnementales de l'État. La structure bois s'est naturellement imposée comme la plus adaptée pour porter le message. Deux premiers niveaux en structure béton supporte un squelette poteau-poutre bois de cinq niveaux. Du béton est maintenu pour les planchers pour capter de l'inertie thermique et de la densité acoustique. Deux noyaux béton des circulations verticales assurent le contreventement du projet. Un patio creusé au centre du volume optimise l'éclairage naturel des plateaux, et renforce la ventilation naturelle du bâtiment. La technique est révélée pour stimuler la prise de conscience environnementale collective.



©Frederic Baron



©AIA Architectes



©AIA Architectes



©Frederic Baron



©Frederic Baron



©Frederic Baron

MAISON DU RECUEILLEMENT DU CIMETIÈRE DE LA VILLE DE DINAN

ONZIÈME ETAGE

À Dinan (22)

85 m² - 2 200 00€ TTC

Livré en Juin 2017

Mairie de Dinan

La Maison du Recueillement a été conçue et construite avec une Maîtrise d'Ouvrage très impliquée. C'est un ensemble à la fois architectural et paysager, préservant l'intimité des cérémonies laïques, en bordure du cimetière de la Ville de Dinan. Le jardinet existant a été agrandi, protégé du parking par un mur végétalisé. Des plantations denses mettent à distance la placette pavée de granit, abritée par le long auvent de bois et de zinc. Les matériaux sont calmes, bruts, vivants. Chêne des portes, pin douglas de la charpente, hêtre des bancs dessinés sur mesure, pierre du pays, granit, béton, aluminium, zinc, verre.

On voit le cimetière, les maisons, le ciel : l'existant est accepté, disponible. C'est un parcours public - depuis le parking et la voirie - vers l'intime de la salle de recueillement, un intérieur/extérieur, dedans et dehors suspendu entre la vie et la mort. Pour une confiance en la transmission et en la vie. Pour éventuellement, une consolation.



©Cécile Mescam

Le jury a été sensible à l'attention portée par la commune pour offrir aux familles et aux proches du défunt, une salle pour leur recueillement. Il a apprécié la générosité du projet architectural enveloppant la salle, d'un parvis et de deux jardins.

Le bâtiment s'avance à notre rencontre - un chemin à travers le jardin, un vaste auvent protecteur à l'équilibre rassurant, un banc prévenant, une porte d'entrée large.

Nous sommes accueillis, abrités sous la charpente en bois, entourés de murs en granit ou béton, protégés. Ils nous éloignent du monde extérieur et de nos préoccupations quotidiennes, pour nous recueillir. La lumière vient de la baie, ouverte sur le jardin clos, où s'épanouira un arbre. Une salle pour être ensemble et faire face à l'irréversible, au définitif de la séparation.

Christophe Grange
Conseiller architecture
DRAC - Pôle patrimoine, architecture et développement durable



©Stéphane Chalmeau



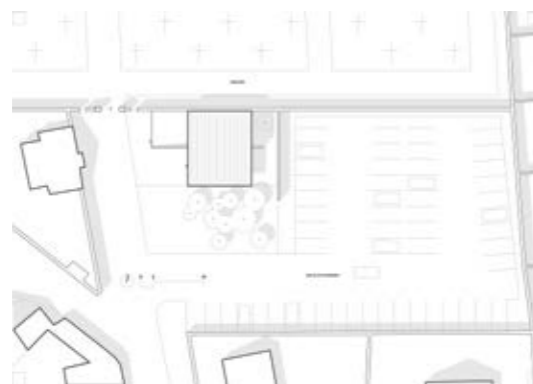
©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Cécile Mescam



©Cécile Mescam



SÉLECTIONNÉ

CENTRE GEORGES CHARPAK

AIA Architectes

En collaboration avec Joël LE MESTRIC

À Quimper (29)

1189 m² - 3 367 100€ TTC

Livré en Janvier 2017

SC ZANSHIN

Le centre de diagnostic de médecine nucléaire Georges Charpak exprime, par son langage architectural unique et épuré, une nouvelle adresse et une entité indépendante sur le site de l'hôpital de Quimper. Le bâtiment se révèle depuis l'avenue Yves Thépôt sous la forme d'un parallépipède posé sur pilotis aux lignes résolument contemporaines et par ses matériaux de construction volontairement dévoilés.

Le bois et le béton forment l'écriture de ce volume simple. La sous-face du bâtiment reste à peine perceptible, accentuant l'effet de légèreté du projet. Cette organisation installe le bâtiment en balcon par rapport au site du centre hospitalier, libérant toute sa sous-face pour y installer l'ensemble des locaux techniques, les zones de stockage et intégrant un parking privé dédié au personnel.

Au rez-de-chaussée, les fonctions du projet sont disposées de manière compacte. Elles s'organisent le long d'une circulation qui s'enroule autour du cœur du système, comprenant les trois salles d'examen, ses locaux de commande et d'interprétation. Pour respecter les protocoles de séparation entre les patients non injectés et ceux qui le sont, les circulations se font suivant le principe d'une marche en avant. Afin d'isoler l'activité de tout regard intempestif, le rideau de lamelles en bois verticales joue le rôle d'un diaphragme visuel et lumineux, dissimulant les parties vitrées du bâtiment, tout en profitant du paysage et de la lumière naturelle.

Avec la volonté d'accueillir les patients dans un cadre chaleureux et non-anxiogène, les matériaux intérieurs se mélangent pour créer un univers épuré et authentique. Volontairement apparent, ils retranscrivent à la fois la technique de construction et la cohérence du langage architectural entre son intérieur et son extérieur. Dès le premier regard posé sur l'établissement, le parcours des patients commence.



©Guillaume Satre



©Guillaume Satre



©Joel Le Mestric



©Guillaume Satre



©Guillaume Satre



©Guillaume Satre



©Joel Le Mestric

SÉLECTIONNÉ

PÔLE RESTAURATION DE COMBOURG

MOSTINI-MOSTINI architectes & associés

En collaboration avec BET+OPC : egis - Acousticien : Yves HERNOT
BE restauration collective : Conceptic'Art

À Combourg (35)

1728 m² - 455 760 € TTC

Livré en Août 2016

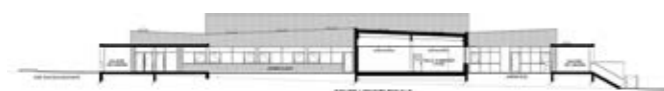
Conseil régional de Bretagne - M.O délégué : SEMBREIZH

Le terrain d'assiette du service de restauration, d'une surface de 3515 m², est situé au sud-est de la cité scolaire de Combourg. Le terrain présente une déclivité de l'ordre de 2 mètres. Le projet a été conçu de manière à s'installer en douceur dans le site et à créer pour les utilisateurs un cadre de vie agréable, en minimisant son impact sur l'environnement. Le bâtiment a été calé sur les lignes de composition du lycée et de ses aménagements extérieurs, afin de créer une composition globale, harmonieuse, et de renforcer l'image de la cité scolaire.

Le projet tend à créer un lieu calme, apaisant qui s'inscrit dans le prolongement du parc urbain, qui se fond dans le contexte, à gommer les frontières entre intérieur et extérieur et avons privilégié un vocabulaire architectural sobre, pour conférer au projet légèreté et transparence. Des galeries de liaison prolongent les parties habitées du bâtiment, guidant et protégeant des intempéries les déplacements depuis le point d'accès du nord-ouest, vers les différentes entrées et sorties aux salles de restauration. Constituées d'un auvent béton, portées par un jeu de poteaux métalliques disposés de façon aléatoire, ces galeries délimitent également l'espace public de l'espace privatif et contrastent visuellement avec les toitures végétalisées pentées à 3% qui recouvrent les deux salles de restauration.

Les façades des salles de restauration sont constituées d'une peau en tasseaux de bois thermocharffés. Vitrées sur leur côté ouest et sud afin d'offrir des vues agréables sur le parc et le lycée, prolongées par des terrasses végétalisées et plantées, elles sont dotées d'une ouverture zénithale filant sur toute la longueur, orientée est, qui apporte en fond de salle de la lumière naturelle et génère un mouvement dynamique qui anime le plafond. Des débords de toit ainsi que des brise-soleil en caillebotis métalliques protègent les façades sud et ouest des rayons directs du soleil en période chaude.

RT 2005



©Mostini-Mostini architectes & associés



©Guillaume Guérin



©Guillaume Guérin



©Mostini-Mostini architectes & associés



©Guillaume Guérin



©Guillaume Guérin



©Guillaume Guérin

SÉLECTIONNÉ

NOUVELLE GARE DE LORIENT - BRETAGNE SUD

AREP

En collaboration avec AREP et SNCF Gares & Connexions : Etienne TRICAUD
Jean-Marie DUTHILLEUL François BONNEFILLE - Olivier BOISSONNET, architectes

À Lorient (56)

3100 m² - 24 199 000€ TTC

Livré en Mai 2017

SNCF Gares & Connexions

Implanté au nord du faisceau ferré, l'ancien bâtiment de la gare tournait le dos à la ville et aux flux principaux des voyageurs. Le projet, avec l'implantation du bâtiment principal au sud, place désormais la gare au cœur du dispositif intermodal de transport.

Le pôle d'échanges se compose notamment du bâtiment principal voyageurs, d'une nouvelle gare routière interurbaine, d'aménagements de stationnement et d'un nouveau quai TER en relation directe avec la gare et qui devient la place centrale du nouveau quartier. Le parvis est réaménagé et propose des déposes taxis et minute, des parkings vélos et un parking voitures longue durée. Une large passerelle desservant les quais joue un rôle déterminant dans le projet en assurant la continuité piétonne nord-sud, entre le quartier historique de Kerentrech et le centre-ville.

Le bois, matériau privilégié dans le projet a été choisi pour ses qualités environnementales, sa durabilité et l'ambiance chaleureuse qu'il crée, dans la conception du bâtiment voyageurs, de la gare routière interurbaine et de la passerelle. Sa mise en œuvre, en particulier dans la charpente fine et racée du bâtiment voyageurs, décrit un espace public noble, lisible, accueillant et sécurisant.

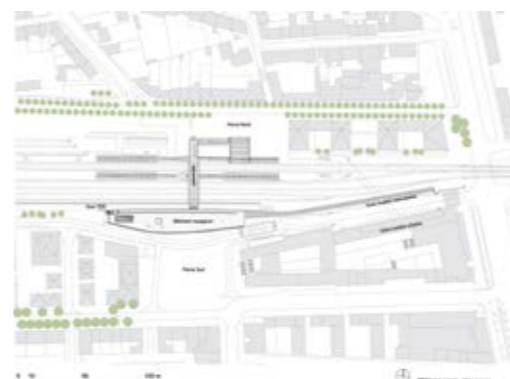
Le nouveau bâtiment voyageurs, vaste halle en bois au pied de laquelle accoste le TGV, fait écho à la fluidité des formes navales et des coques de bateaux et reprend la silhouette des thoniers de l'île de Groix. La charpente en bois de Douglas du bâtiment voyageurs est ancrée sur un ensemble de planchers-poteaux-poutres en béton qui concentrent les efforts de stabilité. La structure principale est constituée d'une série de 23 portiques en bois de Douglas lamellé-collé de 12 à 19 mètres de portée et 13 mètres de haut, dont les efforts de contreventement sont transmis de bout en bout sur les 113 mètres de long de la halle par le plan de toiture également en bois et métal.



©AREP / Photographe Didier Boy de la Tour



©AREP / Photographe Didier Boy de la Tour



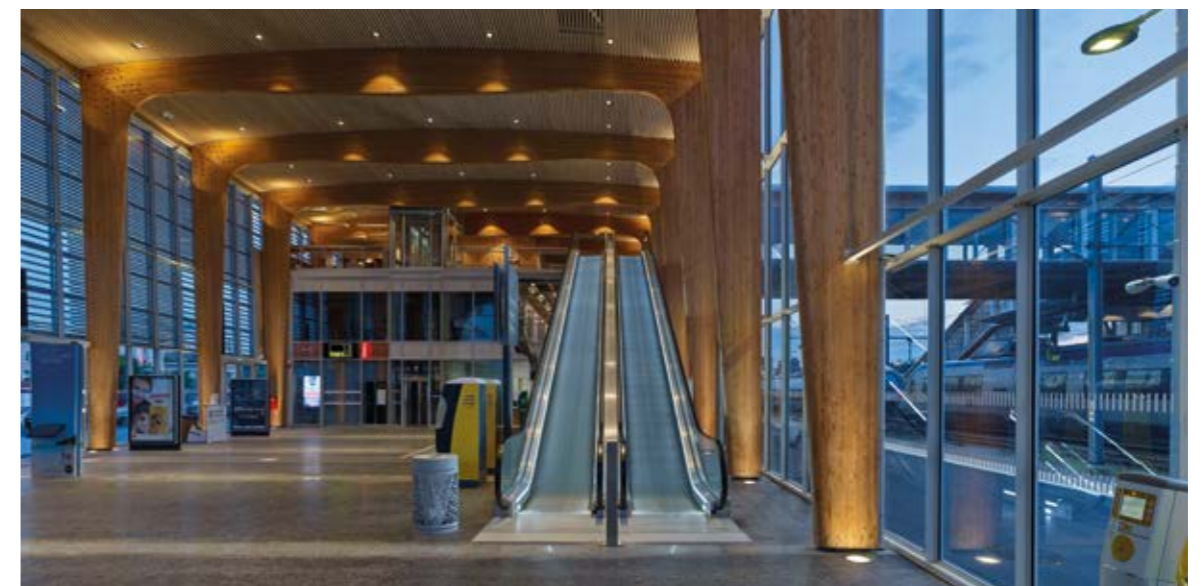
©SNCF-AREP



©AREP / Photographe Didier Boy de la Tour



©AREP / Photographe Didier Boy de la Tour



©AREP / Photographe Didier Boy de la Tour



©SNCF-AREP

LAURÉAT

GROUPE SCOLAIRE RENÉ GUY CADOU

DDL Architectes

À Lorient (56)

2883 m² - 5 623 680€ TTC

Livré en Septembre 2017

Ville de Lorient

Le nouveau plan directeur de cette école « seventies » initie le tracé d'un nouvel axe souhaité par la ville pour connecter son quartier vers un centre commercial tout proche. Outre le réaménagement des locaux de l'école primaire, la démolition de bâtiments obsolètes permet à cet établissement de devenir un groupe scolaire en accueillant l'école maternelle voisine et un nouveau service de restauration.

L'extension s'inscrit dans trois nouveaux volumes construits à l'ouest du bâtiment conservé, pour ménager des transparences et des séquences végétales entre la cour et la rue en contrebas, et s'intégrer dans l'échelle pavillonnaire du quartier.

Le groupe scolaire est orienté plein sud face à la cour recomposée par différentes séquences (jeux, jardin pédagogique, espace libre) et un nouvel accès prenant en compte l'attente des parents. La façade de la nouvelle école maternelle est animée par des stores extérieurs de grandes dimensions qui modifient son aspect selon qu'ils soient relevés ou pas. Les menuiseries anodisées or donnent une préciosité et une douceur à cette écriture très tramée.

Très engagée sur le plan environnemental, l'école fait la part belle à l'usage du bois dans le traitement de ses espaces intérieurs et notamment dans celui des classes qui sont entièrement revêtues de contreplaqué de peuplier.

Bâtiment HQE - très performantes

Cible 01 (Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement)

Cible 02 (Choix intégré des procédés et produits de construction)

Cible 07 (Entretien et maintenance)

Cible 13 (Qualité de l'air)



©Patrick Miara



©DDL Architectes

Ce groupe scolaire s'inscrit avec élégance dans le paysage urbain. La sobriété du projet, avec sa façade tramée, ses baies vitrées animées de grand-voiles donne à l'ensemble de la construction lumière et légèreté.

L'extension fractionnée en plusieurs lieux permet une vie intérieure-extérieure avec de nombreuses respirations. Les bâtiments bien intégrés dans la nature permettent aux enfants d'avoir des respirations entre chaque activité.

L'aménagement intérieur de l'école maternelle est intelligemment traité pour rendre agréable les activités des enfants et des enseignants, les espaces bien identifiés sont chaleureux et lumineux. Le lieu d'accueil, avec du mobilier coloré et cet arbre vert qui remonte dans le puits de lumière, donne envie de rentrer pour apprendre et créer.

Anne Ruelland
Directrice des publics
Cité de l'architecture et du patrimoine



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©DDL Architectes



SÉLECTIONNÉ

ÉCOLE DE LA COUYÈRE - HENRI MATISSE

ATELIER 56S

À La Couyère (35)

350 m² - 405 000 € TTC

Livré en Juillet 2017

Mairie de la Couyère

La Couyère est une commune de 510 habitants, située à 35 minutes de la métropole rennaise. La commune souhaite développer son attractivité envers les jeunes ménages en attirant de nouveaux habitants à travers l'offre d'équipements publics, l'offre commerciale étant aujourd'hui inexistante. L'implantation du projet a été dictée par la volonté d'une réorganisation urbaine de l'îlot qui accueille l'ensemble des équipements publics. La construction de l'école a permis de créer une allée piétonne est-ouest qui donne accès à chaque équipement public via une voirie douce. L'implantation de l'école à l'est de la parcelle, dans la continuité de la médiathèque, renforce cette allée publique.

Orientée nord-sud, l'école a pour objectif de proposer des espaces propices à la concentration pour les horaires d'enseignement et des espaces informels pour l'apprentissage par l'expérience individuelle. Un noyau d'enseignement, simple et compact, est créé en partie centrale et atteint des niveaux très performants en énergie (RT2012 -30%). Il regroupe la partie classique de la programmation : deux salles de classes, un atelier, un bureau et des espaces de services. Ce noyau est entouré d'espaces d'usages libres, hors d'eau - hors d'air et clos par des murs en briques traditionnelles.

Ces murs créent, à l'intérieur du projet, des espaces informels laissant place à l'amusement. Ils servent de circulation, halls, préaux et espaces de jeu. Sur la cour créée, des murets en briques s'ajoutent aux murets existants en pierres et servent aux enfants à s'asseoir, se cacher, jouer, apprendre, sentir... Laissant libre cours à leur imagination.



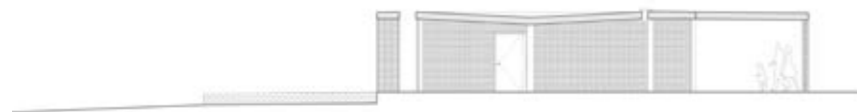
©Jeremias Gonzalez



©Jeremias Gonzalez



©Atelier 56S



©Atelier 56S



©Jeremias Gonzalez



©Jeremias Gonzalez



©Jeremias Gonzalez

SÉLECTIONNÉ

ÉCOLE DU MÉNEZ

SABA Architectes

À Larmor Plage (56)

1891 m² - 3 075 000€ TTC

Livré en Septembre 2016

Commune de Larmor Plage

Construction d'une école maternelle de 7 classes avec CLSH et d'un restaurant scolaire et comprenant l'aménagement des abords et la liaison avec l'école élémentaire. La nouvelle maternelle et la restauration scolaire forment avec l'école élémentaire existante (qui est légèrement structurée pour accueillir de nouvelles activités périscolaires), le pôle scolaire du Menez. Il est contenu sur un îlot cerné des voies de desserte et d'aires de stationnements spécifiques pour l'élémentaire, la maternelle et les services.

Le projet, qui joue avec le retrait et les dilatations, propose une façade rythmée de pleins et de vides, assurant à la fois une situation abritée pour le site scolaire mais aussi des ouvertures sur lui-même grâce à des traitements variés (traitement en pierre et métallerie des clôtures, murs colorés et façades vitrées des bâtiments). L'ensemble confère un aspect ludique qui « raconte » la vocation de l'équipement. Cet enclos pédagogique, ainsi constitué, favorise bien la protection naturelle que nous souhaitons pour les « petits » de maternelle.

Les limites ont été par ailleurs travaillées tout en porosité grâce aux patios creusant la périphérie. Ces espaces ouverts permettent à la végétation de pénétrer dans le pôle scolaire et de créer une symbiose entre le bois proche et les espaces libres de l'école maternelle. Ces patios sont plantés d'arbustes sur tapis de symphorines et de lierre, petits morceaux de nature insolite.

Le socle en pierre constitue un édifice bas et rassurant, surmonté des volumes émergents des doubles hauteurs de la salle de motricité, de la BCD et les sheds d'éclairage du fond des salles d'exercice (pour pallier l'épaisseur du bâtiment et d'éclairage naturel des zones sanitaires). Les patios qui creusent le rez-de-chaussée et les émergences en superstructure sont traités avec des revêtements de façades en panneaux composites dans les tons des oranges et rouges variés favorisant ainsi une perception ludique de l'école maternelle.



©SABA Architectes



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière



©SABA Architectes



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière



©Jean François Mollière

SÉLECTIONNÉ

COLLÈGE DE MERDRIGNAC

Nunc Bretagne

À Merdrignac (22)

2778 m² - 4 523 000€ TTC

Livré en Septembre 2016

Conseil départemental des Côtes d'Armor

Le site initial du collège Per-Jakez Hélias est caractérisé par un ensemble de bâtiments dispersés à l'intérêt architectural limité qui séparent au sud un parc et au nord une cour-jardin, décalés altimétriquement de deux mètres. Le bâtiment neuf regroupe l'intégralité de l'enseignement de la vie scolaire et de l'administration et s'insère entre les édifices existants restés en service pendant le chantier.

Le volume, compact, sur trois niveaux, s'implante dans le sens est-ouest, ce qui permet de :

- orienter une large majorité des classes au nord ;
- orienter le préau sud et de le sur-dimensionner afin de mettre en place un dispositif bioclimatique efficace ;
- offrir une cour arborée au sud qui ne souffre pas du masque du bâtiment ;
- préserver au mieux la végétation pour en profiter pleinement dès la mise en service ;
- maintenir le fonctionnement général pendant les travaux, pour économiser des opérations tiroirs.

La compacité du volume, son orientation, ses qualités en termes d'étanchéité à l'air et d'isolation, associés au préau sud capteur d'énergie solaire permettent d'atteindre une performance de 46kw ep/m², tout en assurant un grand confort d'été et de mi-saison. À l'est sur le parvis, le volume émerge, affirmant par son dessin contemporain une institution d'aujourd'hui, dynamique. Bien assis sur le sol, le porte-à-faux indique immédiatement l'entrée de l'établissement dont la hauteur et la masse permettent de contrebalancer le bâtiment de restauration existant.

En son centre, une transparence visuelle est ménagée au travers du préau et des espaces polyvalents, façon de relier la cour sud qui profite d'un ensoleillement et d'un ombrage idéal et le jardin nord réservé à l'espace de restauration. Dans un environnement végétal à l'échelle de la construction (cimes des arbres de 10 à 15 mètres de hauteur), la peau du nouvel établissement, de texture ondulée et de teinte brun-roux-orangé pigmentée, dialogue avec les variations de couleur des feuillages de saisons.



©Frederic BARON 1.618 photo



©Frederic BARON 1.618 photo



©nunc architectes



©nunc architectes



©Frederic BARON 1.618 photo



©Frederic BARON 1.618 photo



©Frederic BARON 1.618 photo

ATELIERS DES CAPUCINS

Atelier de l'île

En collaboration avec **BRUNO FORTIER**, mandataire

À Brest (29)

25000 m² - 30 000 000€ TTC

Livré en Décembre 2016

Brest Métropole Aménagement

Le centre-ville de Brest connaît depuis plusieurs années une mutation de grande ampleur. Sur la rive droite de la Penfeld, le plateau des Capucins, ancien site militaire de 16 hectares dédié à la construction navale, est en effet en pleine reconversion. Sur cette presqu'île belvédère, reliée à la rive gauche par le désormais célèbre téléphérique, un ensemble de programmes variés (550 à 600 logements, un parking public couvert de 700 places, 25 000 m² de bureaux, des commerces, un cinéma, une médiathèque...) est en train de voir le jour. Le cœur de ce futur écoquartier est constitué par les ateliers de l'Arsenal, un imposant ensemble carré de 160 mètres de côté et de 12 mètres de hauteur courante - jusqu'à 20 mètres au niveau des pointes de pignons - où furent construits de 1840 jusqu'au début des années 1990 quelques uns des plus beaux fleurons de la flotte française.

Les bâtiments des Ateliers ont été choisis par l'aménageur, Brest Métropole Aménagement, pour abriter plusieurs programmes et événements culturels et de loisirs (médiathèque, cinéma, salle d'escalade, musée, commerces...) et de vastes espaces publics abrités, ce qui nécessitait leur totale restructuration. La taille gigantesque des grandes nefs de pierre avec leurs arcades permet aux équipements et aux grandes fonctions qui sont prévues de s'y insérer tout en dégagant un vaste espace central traité comme une place publique.

Les murs extérieurs ainsi que les principales charpentes métalliques sont conservés et rénovés. Tout le reste ou presque est supprimé. La toiture est remplacée par un complexe d'étanchéité isolant traversé par des verrières en profils d'aluminium. Des planchers sont créés, les dalles refaites, des menuiseries vitrées monumentales en profil d'acier sont disposées de manière à obtenir de profondes vues intérieures et extérieures ...



©Atelier de l'île



©Forster Systèmes de profilés SA - damian poffet



©Bruno Fortier

Révéler un patrimoine. Réveiller une rive.

Les Ateliers des Capucins se posent sur un plateau, face au dit « centre-ville » de Brest. Lorsqu'une ville donne l'impression de s'endormir, certains projets prouvent le contraire. Tout en redessinant de façon humble, et en caressant des lignes existantes qui ne demandaient qu'à être polies, l'architecte a rebâti un lieu où les usages s'entremêlent, où les habitudes se brisent.

Ce projet de rénovation ne se suffit pas à lui-même. Il est le liant de plusieurs entités le composant, abritant donc plusieurs projets architecturaux. Chaque nef, ou shed, est le couvrant de programmes vivants, d'une place publique couverte à une médiathèque. Chacun de ces espaces possède sa force, certes, par sa fonction, et soulignant l'existant. Mais c'est surtout par son contenant que ceux-ci prennent forme.

Les Ateliers, tels qu'ils sont aujourd'hui, sont le prologue d'une histoire qui est en train de se réécrire.

Amélie Brulé
Architecte
Agence Caractère Spécial



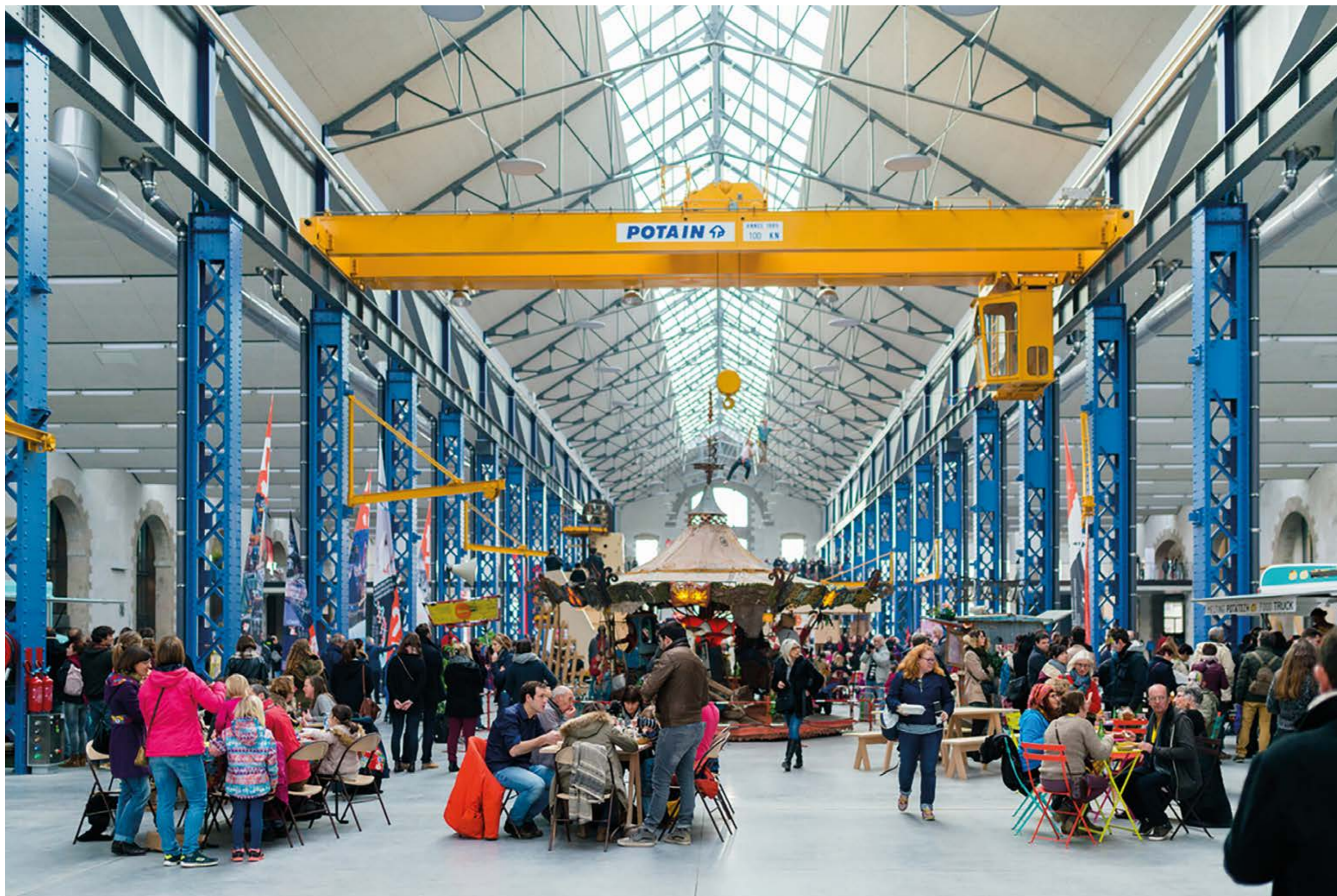
©Forster Systèmes de profilés SA - Damian Poffet



©Forster Systèmes de profilés SA - Damian Poffet



©Atelier de l'île



SÉLECTIONNÉ

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND ATELIERS DES CAPUCINS CANAL Architecture

À Brest (29)

9700 m² - 18 960 000€ TTC

Livré en Janvier 2017

Ville de Brest

La médiathèque François Mitterrand se déploie sous les couvertures métalliques et vitrées des anciens ateliers de l'Arsenal de Brest. Habitée par des meubles géants, la nef de pierre haute de 19 mètres et longue de 65 mètres, est la clef d'accès vers les espaces fluides et ludiques offerts aux utilisateurs : lecture, multimédia, jeux, projection, auditorium, exposition, café... Depuis l'arrivée du tram ou du téléphérique qui relie le centre ville au plateau des Capucins, le visiteur parvient naturellement jusqu'à la « nef de pierre », vitrine de la médiathèque sur l'espace public. Grand foyer, non pas intimidant mais accueillant, spectaculaire et domestique... habité par des meubles surdimensionnés. Ici on est au théâtre, au cinéma, on peut organiser des lectures, des concerts... on y dansera peut-être...



©Philippe Ruault - CANAL architecture

Le lieu est « hors normes » à bien des égards. Le site, par ses dimensions, par son histoire. Le programme, par son ambition, sa générosité. Le travail des architectes, lui même hors norme, car tout (façades, charpentes, agencements, mobiliers, éclairages, signalétique...) a pu être dessiné et sélectionné en complicité avec les équipes de la médiathèque. Ici, vous pouvez déambuler dans 10 000 m² sans obstacle, traverser de façon fluide différents univers, de la plus petite à la plus grande échelle. Ce parcours est imaginé comme une succession de scènes et d'ambiances, avec des jeux d'éclairages, de reflets, de matières, de couleurs, une acoustique particulièrement soignée, dans un confort thermique conforme à l'objectif environnemental BBC. Paradoxe architectural : pour préserver le « génie du lieu », tout devait être reconstruit en se détachant structurellement des murs d'enceinte préservés.



©Archives Brest

Enfin, il manquait au site des Capucins une façade urbaine, identifiable depuis la ville. Il a été très tôt décidé de restituer le dessin d'origine des toitures, qui avait été modifié vers 1930. Les cinq pignons, retournés, sont à nouveaux visibles depuis l'autre rive de la Penfeld.



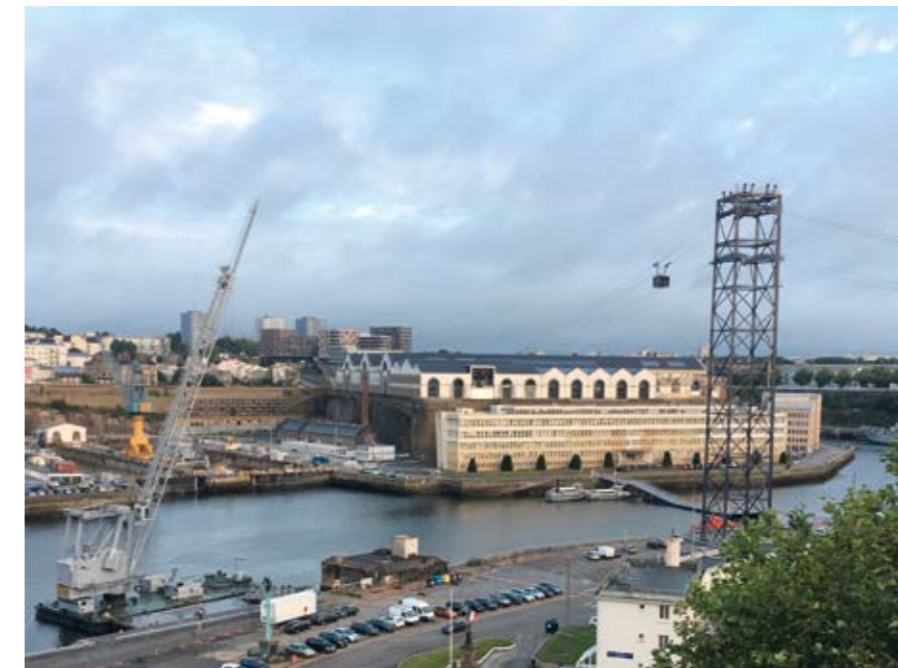
©Agence Bruno Fortier



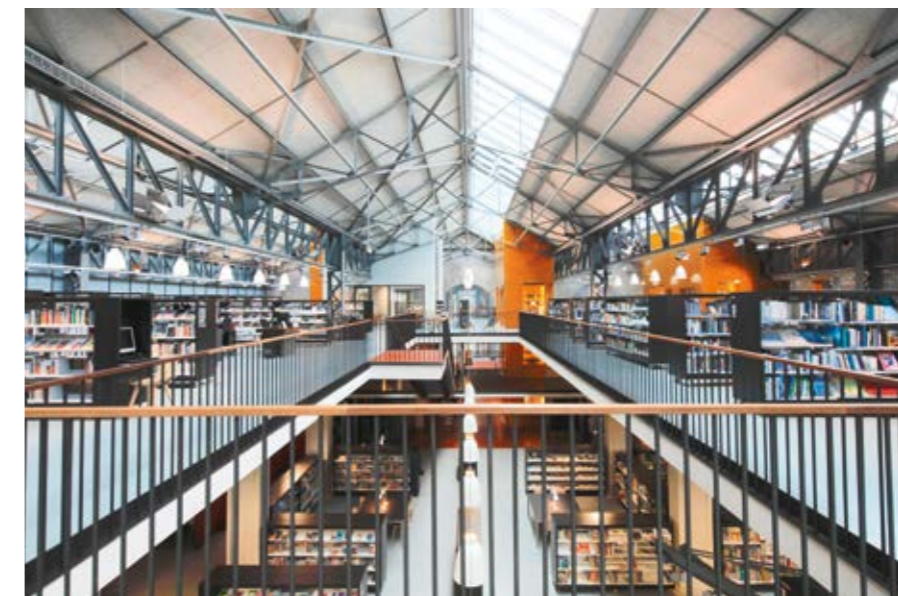
©CANAL architecture



©Jean-François Molliere



©CANAL architecture



©Philippe Ruault

SÉLECTIONNÉ

MÉDIATHEQUE PLOUËR-SUR-RANCE

On-Architecture EI, Atome Architectes

En collaboration avec Jean-Baptiste SIMON, architecte

À Plouër-sur-Rance (22)

425 m² - 1 057 106 € TTC

Livré en Septembre 2016

Mairie de Plouër-sur-Rance

La médiathèque de Plouër-sur-Rance est un équipement public. Cette construction neuve est implantée en entrée de bourg de la commune, entre le centre ancien et un verger. Le projet se développe tel un socle linéaire venant souligner l'intégralité du bourg de Plouër-sur-Rance, réunissant la double volonté d'une architecture visible, symbolique et d'une mise en valeur des qualités paysagères de l'entrée de bourg. Cet élément architectural, monolithique, vient créer une limite franche, identifiable, entre le bâti et la campagne, il symbolise la hiérarchie entre une ville dense et des espaces agricoles préservés.

La bibliothèque-médiathèque s'organise autour d'une déambulation centrale ou galerie accueillant un «mur de livres». Cette galerie reçoit les ouvrages de formats classiques. La collection s'offre entièrement au regard, les genres littéraires, classifiés grâce à des panneaux associés au meuble permettant une lecture directe et une orientation facile. L'ensemble est modulable en fonction des ouvrages et des partis-pris de présentation. Dans cette progression, les espaces de lecture se muent depuis la salle polyvalente, active et passante, vers des recoins plus intimes, destinés à accueillir un public pour plusieurs heures. Chaque extrémité de la galerie est ouverte sur la rue et sur le verger, prolongeant l'espace à l'extérieur, se dévoilant au promeneur. Les trois salles reçoivent la lumière constante et diffuse du nord-est propice à la lecture et à la conservation des ouvrages.

Le bâtiment est conçu pour atteindre le niveau de performance requis par le label PASSIVHAUS. CTA double flux - chaudière bois - plancher chauffant. Système constructif, élévation Voile B.A. +ITE - Charpente acier - planchers béton et collaborant. Matériaux de parement extérieur, schiste ardoisier Redon - zinc. Prépatiné gris - bardage douglas à clair-voie - châssis aluminium anodisés. Matériaux de parement intérieur, CP bouleau - plancher chêne.



©Atome / On-architecture / Jean-Baptiste Simon



©Hiboo film



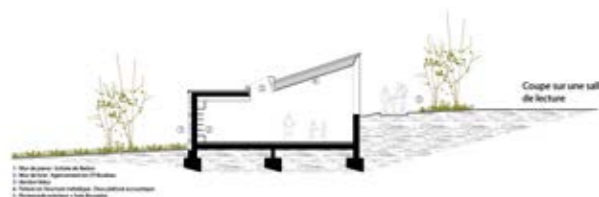
©Hiboo film



©Hiboo film



©Hiboo film



©Atome / On-architecture / Jean-Baptiste Simon



©Atome / On-architecture / Jean-Baptiste Simon

SÉLECTIONNÉ

BÂTIMENT MULTIFONCTION ATELIER 56S

À Le Minihic-sur-Rance (35)

350 m² - 500 000 € TTC

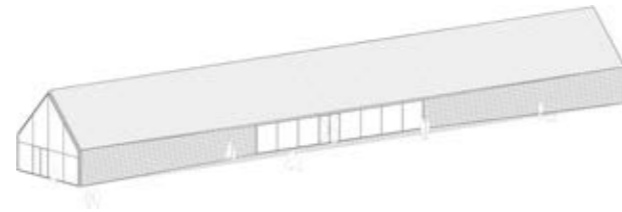
Livré en Juillet 2016

Mairie Le-Minihuc-sur-Rance

Le projet se situe au Minihic-sur-Rance, bourg traditionnel breton de 1450 habitants, dans un secteur sauvegardé soumis à approbation de l'architecte des Bâtiments de France. Le terrain, tout en longueur, se positionne perpendiculairement à l'axe principal traversant la commune et face à l'école.

La municipalité souhaitait créer un équipement public permettant d'accueillir les activités périscolaires, la restauration scolaire et les associations. La forme du projet découle d'une invitation aux usages. Le travail de la transition entre espace extérieur et intérieur permet d'offrir un véritable lieu de rencontres pour ses habitants. Sur la façade principale, les murs s'inclinent vers l'intérieur pour générer un espace d'accès extérieur protégé. Les pignons vitrés offrent d'amples vues sur l'environnement, à la fois urbain et paysager, et laissent voir les activités à l'intérieur. Les façades sont maçonnées en granit de la région afin de se fondre dans les typologies bâties du bourg. Le volume, compact et simple, s'intègre dans son contexte.

Le bâtiment est conçu en RT2012.



©Atelier 56S



©Jeremias Gonzalez



©Atelier 56S



©Atelier 56S



©Jeremias Gonzalez



©Jeremias Gonzalez



©Jeremias Gonzalez

LAURÉAT

29 LOGEMENTS ÉTUDIANTS ANTHRACITE Architecture 2.0

À Rennes (35)

1011 m² - 2 138 595€ TTC

Livré en Novembre 2016

IMMO OUEST INVEST

Ce terrain, à l'angle de deux rues, est pour moitié un espace boisé, classé et protégé. Cette particularité a évidemment posé les bases de la proposition qui s'ouvre sur la partie boisée et se développe dans la profondeur de la parcelle. À l'origine, l'important dénivelé de terrain (en surplomb de la rue) était tenu par une suite de murs de soutènement. Ces murs ont été prolongés et forment le rez-de-chaussée qui abrite des espaces de vie en commun : 100 m² environ, incluant un espace de détente et une buanderie.

C'est sur ce « socle » que vient se poser le corps principal du projet : un « monolithe » réalisé en bois. Ici, pour que le projet respecte au mieux l'implantation et le développement de la zone boisée, le corps principal du bâtiment se déforme en suivant la couronne des arbres existants. Finalement, plus le bâtiment progresse vers le fond de parcelle, plus il s'affine au point de presque « disparaître », de 15 m au plus large à 5 m dans la partie la plus étroite (soit la largeur d'un seul logement).

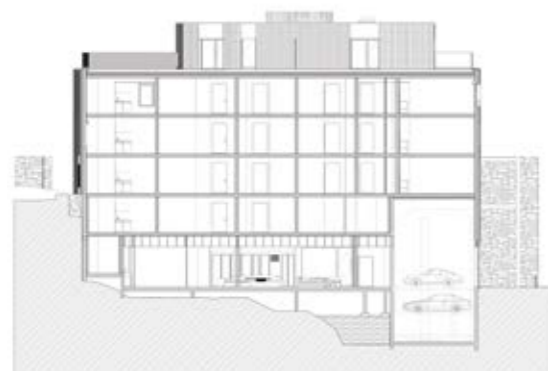
Toutes les façades, mitoyennes comprises, ont été traitées avec le même soin, avec la même attention : le bois enveloppe entièrement le bâtiment. Ce travail sur la limite entre l'espace boisé et l'espace constructible a permis d'ouvrir la quasi-totalité des logements sur les arbres et un jardin conçu par l'agence MADE.



©Alexandre Wasilewski



©Anthracite Architecture 2.0



©Anthracite Architecture 2.0

Cette résidence étudiante de taille modeste s'insère subtilement au cœur de Rennes à proximité du parc du Thabor. S'ouvrant sur la partie arborée et se développant dans la profondeur de la parcelle jusqu'à s'y évanouir, les façades sont réglées par l'unicité d'un matériau : le bois d'abord. Le bois mais en bardage vertical, car pour franchir harmonieusement le temps, c'est bien connu ou du moins devrait l'être, il préfère de loin la verticale à l'horizontale... Et puis un rythme là où surgissent soudain les aplats d'un noir métallique, gris anthracite pour être précis, encadrant chacune des vastes ouvertures.

Sous le bois, le silence et la lumière : protégée par cette carapace, la résidence propose une vie en commun pour des habitants assumant temporairement une même condition. Les chambres sont généreuses, éclairées et vastes. Vivre ensemble et séparément : les services collectifs sont rassemblés au rez-de-chaussée.

L'ensemble montre des qualités malheureusement pas assez fréquentes au regard d'un programme traditionnellement très contraint. Des journées entières dans les arbres au cœur de Rennes pour un temps vécu en commun comme suspendu...

Jean-Louis Violeau
Sociologue



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski



SÉLECTIONNÉ

NORMANDIE-SAUMUROIS

Urbanmakers Architectes

En collaboration avec THE Architectes, architecte associé

À Rennes (35)

11220 m² - 11 862 000€ TTC

Livré en Septembre 2017

Archipel Habitat

Situé en tête de l'opération de renouvellement urbain du quartier de Villejean, sur un axe majeur d'entrée de ville, le projet propose une architecture ancrée dans son époque : claire, sobre, orientée et connectée. Si les bâtiments hauts ne constituent pas réellement une nouveauté dans ce quartier marqué par les années 1960-1970, la programmation du nouvel ensemble se distingue par une mixité inhabituelle (logements, activités, parking silo, maisons).

Au-delà de l'effet signal inhérent à la hauteur, l'enjeu architectural est celui de la cohabitation de fonctions variées, écartelées entre monumentalité et intimité. Compte tenu de ses proportions - haut de 50 mètres pour une longueur de presque 115 mètres - l'ensemble prend la stature d'un véritable monument métropolitain : si son appréciation lointaine participe à lire la ville, c'est surtout par la qualité de son ancrage, par l'animation et les transparences de son socle, par la lisibilité de ses accès qu'il apporte une nouvelle consistance à l'espace public.

La proposition des architectes se lit à différentes échelles : à l'échelle de la métropole, la blancheur sculpturale de la tour la rattache aux grands objets de la ville. À l'échelle du quartier apparaît la cohérence d'un ensemble contenu dans un thème de façade commun à tous les programmes, à celle du piéton enfin, on perçoit le registre domestique des habitations (cadres de fenêtres, toitures en pentes, serres des maisons...).

Composante principale du programme, les appartements étudiants ont été conçus autour de l'usage. Leur large fenêtre s'ouvre à l'ensoleillement ainsi qu'aux vues sur la ville historique. Dans la chambre, ces fenêtres projetées sont aménagées comme des alcôves, des espaces propices à la contemplation.

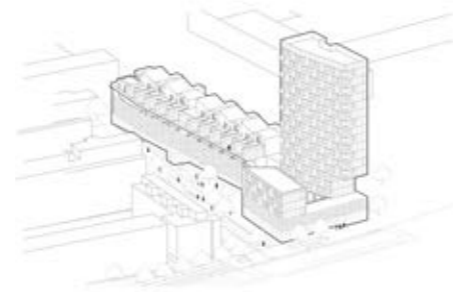
RT2012 et H&E Profil A pour les maisons uniquement.



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Urbanmakers Architectes



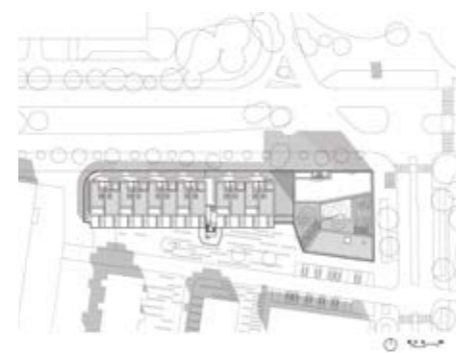
©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Urbanmakers Architectes



©Urbanmakers Architectes

SÉLECTIONNÉ

40 LOGEMENTS PASSIFS

ANTHRACITE Architecture 2.0

À Rennes (35)

2863 m² - 4 676 640 € TTC

Livré en Mars 2017

Espacil

Le bâtiment compte 40 logements locatifs et repose sur une approche essentiellement urbaine du site car il est construit au croisement de deux trames du plan d'urbanisme. L'intention consistait à réaliser un projet qui vienne en quelque sorte « raccorder » ces deux trames jusqu'au point de prendre formellement l'allure d'une « couture » : ici c'est littéralement le site qui « produit le bâtiment » et le « déhanchement » des deux éléments principaux posés l'un sur l'autre. Le bâtiment est compact et monochrome ; il est réalisé en aluminium laqué ; l'ensemble est volontairement plan et très lisse. Un étage de transition réalisé en bois renforce le « déhanchement » des deux principaux monolithes du projet.

Cet immeuble est dispensé de toute installation de chauffage conventionnelle. Ni chauffage par le sol, ni radiateurs, seulement de discrètes bouches de ventilation, c'est ce que l'on remarque immédiatement, lorsque l'on visite un des 40 appartements du « Mouvement Perpétuel », le nom donné à cette résidence locative érigée dans le nouveau quartier de la ZAC Beauregard-Quincé.

On remarque également des hauteurs sous plafond de trois mètres pour les logements du troisième niveau, une nécessité pour permettre le passage des gaines de chauffage/ventilation, dans le plénum des faux plafonds des parties communes. On notera l'épaisseur de murs conséquente, ainsi que l'installation de menuiseries mixtes à triple vitrage, quelle que soit l'orientation des façades.

Ces quelques particularités représentent « la partie visible de l'iceberg ». L'enveloppe du bâtiment est optimisée, et les procédés ou techniques nécessitant de la maintenance sont évités afin de réaliser un bâtiment réellement passif, sans artifices extérieurs. C'est l'aboutissement d'un projet mené sur le long terme, qui a dû prendre en compte une multiplicité de paramètres architecturaux, techniques et réglementaires.



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski



©Anthracite Architecture 2.0



©Anthracite Architecture 2.0



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski

LAURÉAT

DANS LES ARBRES

MNM architectes

À Rennes (35)

137 m² - 300 000€ TTC

Livré en Février 2017

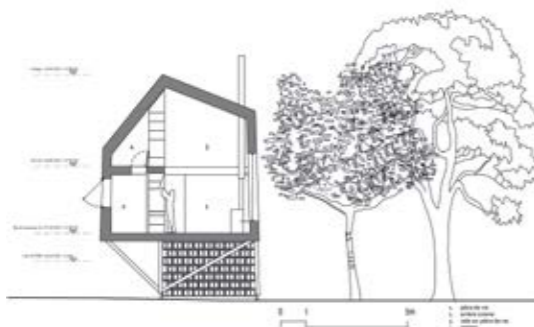
Privé

En centre-ville, zone inondable et dans le périmètre d'un Monument Historique, la parcelle présente une végétation contrastant avec le contexte d'habitat individuel dense et d'immeubles de grande hauteur. La cote de référence de crue centennale fixe la hauteur du plancher des pièces habitables à 1.40 mètre minimum au-dessus du terrain.

Le projet profite de cette contrainte en décollant largement la maison du terrain pour libérer la vue vers le jardin et créer sous la maison stationnement et annexes. Les fondations au bon sol à 6.50 mètres sur des pieux vissés réduisent l'impact des travaux sur ce site sensible. Puis la maison est montée sur cinq trames de pilotis entre lesquelles est créée une remise : ses murs claustras et portes grillagées permettent l'écoulement de l'eau en cas d'inondation ainsi que la lecture de la structure sur pilotis. Le volume haut est bâti « dans les arbres ».

Selon les besoins de volumes intérieurs, se dessine une toiture aux lignes brisées qui plongent vers le sud et forment un volume bâti réduit au plus proche des maisons voisines. L'accès aux espaces habitables débouche dans un jardin d'hiver-seuil, placé au sud. Les pièces principales de la maison sont tournées vers le jardin, les arbres et le canal pour vivre au plus près de la nature. Elles sont séparées des pièces techniques par une « colonne vertébrale » de caissons de rangement toute hauteur en contreplaqué, située dans l'axe des pilotis centraux, allant du jardin d'hiver jusqu'au pignon nord. Le volume haut de la maison est entièrement vêtu d'ardoise naturelle contrastant avec la transparence du socle pilotis-claustras. L'ardoise présente un aspect changeant selon la météo et s'intègre facilement dans le quartier et dans un contexte végétal. Le jardin d'hiver est bardé de carreaux de verre posés comme de l'ardoise. Cet espace translucide crée un signal côté rue, de jour comme de nuit et donne une forte luminosité dans la maison.

Cette maison RT2012 chauffe exclusivement avec un poêle à bois.



©MNM Architectes



©Stéphane Chalmeau



©MNM Architectes

Être là où l'espace existe dans la ville et produire un habitat qui s'adapte à un milieu contraint mais à fort potentiel, telle est l'équation que réussit intelligemment ce projet de construction grâce au fond d'une parcelle arborée. La construction sur pilotis finit par en faire un volume enveloppant et protecteur, porté au-dessus des caprices d'un canal tout proche pouvant sortir de son lit.

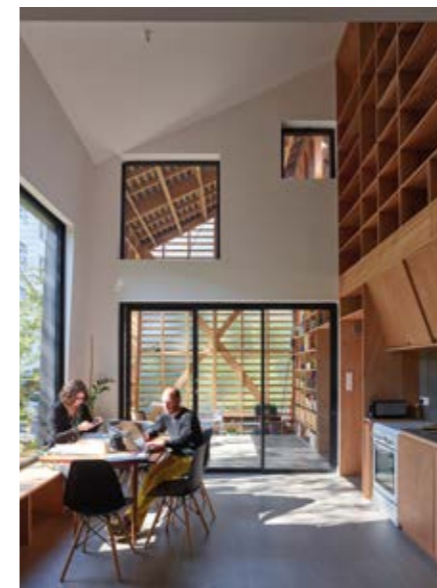
Entre l'individuel et le vertical, cette intégration réussie préserve des espaces intérieurs lumineux, ouverts sur l'extérieur qui valorisent la nature en ville. L'organisation et son aménagement intérieur offrent aussi des beaux volumes à ses habitants.

Le jury a été particulièrement sensible au caractère audacieux du projet architectural au travers de cette inclusion au cœur de l'urbain qui profite au maximum des qualités offertes par le lieu.

Thierry Fayret
Adjoint aux finances de la Ville de Brest
Vice président aux finances de la Métropole de Brest Métropole
(Ex président de Brest Métropole Aménagement)



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



SÉLECTIONNÉ

MAISON A

Laurène Baratte Architecture - LBA

À Saint-Briac-sur-Mer (35)

135 m² - 320 000€ TTC

Livré en Août 2016

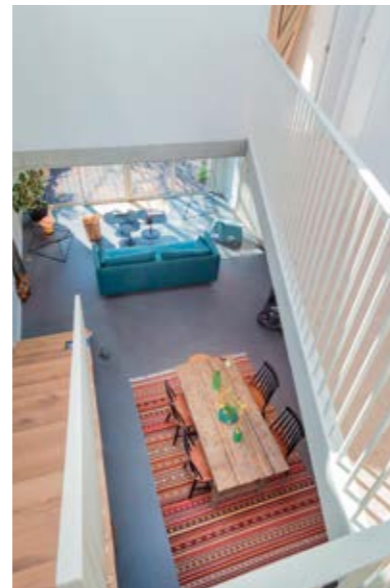
Privé

Une parcelle triangulaire et une promesse de vue sur mer : c'est ainsi que débute le projet à Saint-Briac-sur-Mer. La Maison A devient la première réalisation de l'agence LBA. La parcelle se situe à proximité de la plage, dans un tissu préservé où l'architecture balnéaire traditionnelle domine : il faut s'insérer sans choquer. Les codes architecturaux environnants sont réinterprétés et les matériaux modernisés. Implantée en limite de propriété, en longueur, la maison s'ouvre sur ses deux pignons. Ainsi, dans un souci de faire pénétrer la lumière, le pignon sud est entièrement vitré et la façade nord largement percée. Cette lumière, convoitée, entre également par la toiture, grâce à une large verrière autour de laquelle s'articulent les pièces de vie. La maison, dont les matériaux se déclinent en un camaïeu de gris (pied de nez au ciel breton), est traitée en majorité en zinc noir et bardage de fibre ciment, dont l'aspect minéral est une traduction de l'ardoise couramment employée dans la région.

L'ambition du projet ? Créer un lieu de vie ouvert sur son environnement, chaleureux, légitime. L'accent est mis sur des matériaux bruts, la structure est ainsi révélée. Le béton au plafond est apparent et les lignes des coffrages sont accentuées, redessinées. On retrouve ce béton sur le sol. Le bois des marches de l'escalier offre une transition subtile avec le parquet des étages. La serrurerie, constituée par un fin barreaudage, perfore chaque marche et rythme le garde-corps des mezzanines. La forme triangulaire de la parcelle et la toiture à double pente accentuent l'effet « maison haute ». Le faitage, en pente, suit le rétrécissement de la parcelle. Ainsi, une généreuse hauteur sous plafond permet de dégager 3 niveaux. Un jeu d'angles, qui résulte de la forme du terrain, s'incarne dans l'agencement des pièces. Les lignes, nombreuses mais maîtrisées, ne troublent pas la lecture de l'ensemble : ainsi, à chaque point de vue, le regard se pose sur un détail singulier.



©Laurène Baratte



©Anthony Caer



©Laurène Baratte



©Laurène Baratte



©Anthony Caer



©Anthony Caer



©Anthony Caer

SÉLECTIONNÉ

UNE MAISON SUR UN TOIT

Claire BERNARD & Yannick JÉGADO Architectes

À Brest (29)

140 m² - 400 000€ TTC

Livré en Novembre 2017

Privé

Il s'agit du réaménagement d'un appartement et de sa surélévation par la création, sur l'emprise de l'ancienne couverture, d'un nouvel étage habitable surmonté d'un étage partiel. La surélévation est un toit qui s'étire d'est en ouest le long de la façade nord en fond d'emprise. Cette implantation permet de développer au sud une longue façade vitrée sur une terrasse de 54 m². La surélévation est composée d'un jardin d'hiver non isolé à l'ouest et d'une pièce habitable à l'est surmontée d'une mezzanine à usage de chambre.

Le jardin d'hiver fermé mais non chauffé, constitue un espace « tampon » protégeant des vents d'hiver, c'est aussi un espace « capteur » situé au sud permettant de capter les rayonnements solaires pour les rediffuser dans le reste de l'habitation (serre en double hauteur). L'espace fermé et isolé constitue la pièce chauffée de l'habitat.

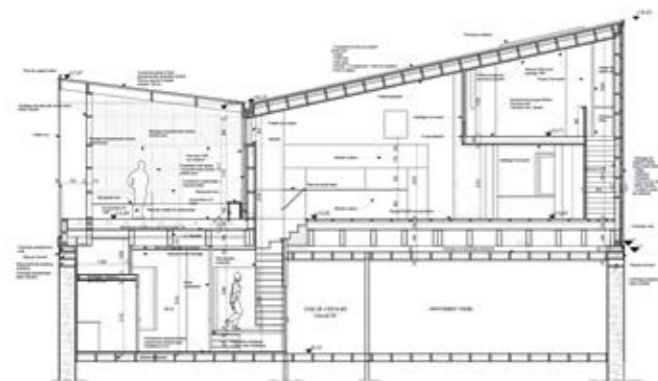
La construction est réalisée en ossature et charpente bois, elle est volontairement simple. Les deux pentes de toit sont inversées afin de faciliter l'entretien de la couverture et une éventuelle intervention sur le chéneau à partir de la terrasse. La sobriété du volume permet de rationaliser le système constructif afin d'offrir un volume intérieur vaste où se déclinent des ambiances climatiques variées. Les matériaux employés ont été choisis pour leur finition brute dont l'aspect se patinera avec le temps et dont on a pu trouver des usages répétés dans le quartier.



©Pascal Léopold



©Claire Bernard



©Claire Bernard



©Claire Bernard



©Pascal Léopold



©Pascal Léopold



©Pascal Léopold

SÉLECTIONNÉ

VERRE G

ATELIER 48.2

À Saint-Malo (35)

180 m² - 288 000€ TTC

Livré en Décembre 2015

Privé

Un Maître d'Ouvrage paysagiste audacieux et expérimenté.
 Du béton de l'acier et du verre.
 Des fondations mises à nues.
 Saint-Malo, le sable en abondance.
 10 mois de chantier sur le fil du rasoir.
 Une expertise après réception des ouvrages, débrouillée.
 Quelques gros coups de gueule.
 Un résultat à la hauteur des attentes espérées.

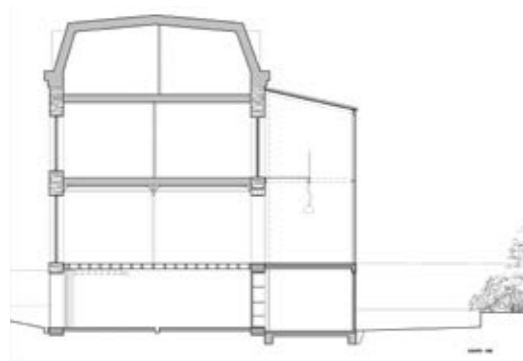
Programme de la Maitrise d'Ouvrage écrit le 10/11/2012 :
 « Réaliser un épaississement de la maison par l'arrière en faisant une verrière toute hauteur depuis le niveau bas du sous-sol, jusque sous la gouttière. L'épaisseur de cette verrière est ajustée sur l'avancée de la maison mitoyenne. Les percements du niveau séjour cuisine existant sont sans doute à revoir (?) pour agrandir ces pièces, tout en gardant de l'intimité.

Un soin particulier sera apporté aux matériaux, choix des types de profils, préservation des mitoyens en pierre, réutilisation du garde-corps existant, des détails de réalisation, et de la qualité de finition. Il sera recherché une « juste harmonie » entre la modernité de l'extension et la valorisation de la façade ancienne.

La cloison entre séjour et cuisine pourrait être rendue transparente (vitrage) pour fabriquer plus d'unité spatiale entre ces pièces et l'extension. La réfection de la cuisine est à prévoir.

Trois niveaux de planchers nouveaux correspondants aux trois niveaux existants pourraient être envisagés sur tout ou partie de l'emprise, à R-1, R, et R +1. Le R+1 est plutôt envisagé comme un plancher partiel. Le sous-sol est légèrement surcreusé pour améliorer la hauteur sous plafond. Un dallage béton revêtu est à réaliser sur la totalité du SS. Une porte et un accès garage sur rue sont réalisés avec reconstitution d'une grille en serrurerie à l'identique des voisinages. »

RT 2012 éléments par éléments



©Atelier 48.2



©Paul Kozlowski



©Atelier 48.2



©Atelier 48.2



©Paul Kozlowski



©Paul Kozlowski



©Paul Kozlowski

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE TRÉVENEUC

Nunc Bretagne Architectes, B. Houssais Architecture

À Tréveneuc (22)

807 m² - 1 440 360€ TTC

Livré en Février 2017

Commune de Tréveneuc

Sous la houlette d'élus engagés, avec l'appui du CAUE, des collectivités bretonnes et en concertation étroite avec ses habitants, le bourg de Tréveneuc se libère de l'automobile, autour d'une composition urbaine dédiée aux piétons, aux écoliers, aux badauds, aux rencontres et manifestations pour tous. L'ancien hameau central hébergeant bar-tabac-boucherie-dépôt de pain est déconstruit par tranche en suivant l'avancement des nouvelles constructions. Le système de voirie existant en sorte de rond-point ceinturant les anciens commerces est abandonné pour faire place à une esplanade en stabilisé. Cette dernière reconnecte l'église, l'école, l'entrée du château de Pommorio, et le nouveau programme. Elle remet en scène l'entrée de la mairie.

Le nouveau programme installé en partie sur la feu route départementale, comporte la bibliothèque municipale, un nouveau fournil et boulangerie, et dans le volume principal un café restaurant associé à une nouvelle restauration scolaire, trois logements municipaux en location à l'étage. Une Halle dite « Perganda » en structure métallique couverte de polycarbonate est intégrée au cœur du nouveau centre. Elle est destinée aux habitants, aux associations, de façon à offrir un moment de rencontre à l'abri de l'humidité et des vents. Le chêne, seul rescapé du lieu, devient un pivot des aménagements paysagers. Les volumétries à toitures pentues en zinc et leurs pignons, clin d'œil au latéraux de la Chapelle, tâchent d'harmoniser les échelles du lieu. Le choix d'un bardage grisailant est une correspondance avec la pierre des enceintes et des enclos voisins.

Au-delà de la synthèse urbaine, il est à souligner l'énergie collective mise en œuvre à tous les échelons du projet, et une coopération administrative générale volontaire. Le CAUE a su cristalliser et guider les attentes de la population, la programmation a été formalisée par la mise en œuvre des aménagements urbains.



©Frederic Baron



©Nunc Architectes

Donner un nouveau souffle à la commune de Tréveneuc, la faire entrer pleinement dans le 21^{ème} siècle, en mettant les habitant.e.s au cœur, tel est le pari de cette opération globale de dynamisation du bourg.

Aux côtés de nombreux professionnels, les architectes ont ainsi pu développer leur savoir-faire dans ce projet collectif, inclassable dans une catégorie tant il est multifacettes, mêlant un travail sur les espaces publics, les circulations, les lieux de rencontres, l'habitat, les services à la population...

Ici, se côtoient l'histoire de la commune et son avenir : des matériaux bruts et sobres choisis afin de rappeler, pour le bardage, sa richesse patrimoniale et le futur par la transparence et la modernité de la Perganda, image d'ouverture pour ce lieu de vie et de rencontres central dans la commune. Le chêne majestueux, au cœur du projet, assure le lien entre passé, présent et avenir.

Sébastien Hamard
 Directeur de l'Aménagement et de l'Égalité
 Région Bretagne



©Frederic Baron



©Mairie de Tréveneuc



©Frederic Baron

Aménagement du centre-bourg de Tréveneuc / Tréveneuc (22)
Nunc Bretagne Architectes, B. Houssais Architecture



Partenaires

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne remercie tous ses partenaires publics et privés, ainsi que ses adhérents, pour leur soutien et leur engagement.

Les Institutions Publiques



Partenaires MAeB



Partenaires PAeB



Retrouvez les actualités de la MAeB sur :

www.architecturebretagne.fr